



COMMISSION SPORTIVE JEUNES SAISON 2025/2026

PV N°40

En présentiel ce jour le 15/12/2025 pour le pôle foot à 11

Présents : MM. LALET Jean-Marc, VERMAST Jonathan, PAIS Rui, JACQUART Corentin, BRIDIER Damien, REBIERE Benjamin

Excusé : M. BIASSOTTO Thomas

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission départementale d'Appel dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée ou courrier électronique à l'adresse ci-après : secretariat@dordogne-perigord.fff.fr, le droit d'examen étant de 100 euros. Ce délai est réduit à 48 heures pour les matches de Coupes et Challenges.

Exploitation des résultats de la Journée du 20/12/2025

Forfait pour un match :

Match N°54531831 U17 Niveau 2 Forfait de Alliance Fclb

Feuilles de matchs transmises à la Commission de Discipline :

Aucune

Feuilles de matchs transmises à la Commission des Règlements et Contentieux :

Aucune

Carton vert :

U15 Niveau 1

- Jeunes de la Dronne : NABOULET Nathan
- AS Champcevinel : CHABAB Elyas & AUGER Sacha